

Préparer sereinement son contrôle URSSAF

Objectifs :

- Identifier les postes les plus fréquemment contrôlés
- Prendre les précautions indispensables pour réduire les risques de contrôle
- Maîtriser les étapes de la procédure de contrôle et de redressement et organiser sa défense

Participants et pré-requis :

Chef d'entreprise, acteurs RH.
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toute demande d'adaptation.

Pré-requis : Aucun.

Méthode pédagogique :

Formation en présentiel avec un formateur.

Notre formatrice, diplômée d'un Master 2 en Recherche Droit Social, est responsable du Pôle Social en cabinet d'expertise comptable et dispense des formations paie, RH et Droit Social depuis 11 ans auprès de tout public. Elle est également conseillère prud'homale collègue employeur.

Apports théoriques éclairés par des situations concrètes.

Cas pratiques, jeux pédagogiques.

Evaluation :

Les acquis seront évalués par un QCM de fin de formation.

Durée :

1 jour, soit 7 heures.

Délais d'accès : de 7 jours à 3 mois selon le mode de financement.

Programme :

1. Maîtriser le cadre juridique du contrôle URSSAF

- Connaître les acteurs du contrôle
- Identifier les différents types de contrôle
 - Le contrôle sur pièces
 - Le contrôle par sondage
 - Le contrôle sur place

Application pratique : analyse de cas de redressement

2. Le déroulement du contrôle

- Identifier les droits et obligations du cotisant
 - Cerner les obligations de l'employeur
 - Connaître le droit à l'information du cotisant avant le contrôle
- Cerner les prérogatives de l'inspecteur du recouvrement
- Répondre aux propositions et questions de l'inspecteur
- Les documents à tenir à la disposition du contrôleur

Application pratique : établir le listing des points de contrôle et de vigilance

3. L'après contrôle

- Gérer l'issue du contrôle
 - En l'absence de redressement
 - En cas de redressement envisagé
 - En cas d'observations pour l'avenir
- Les observations
 - La réponse du cotisant aux observations de l'URSSAF
 - La réponse de l'URSSAF aux éventuelles observations du cotisant
- Identifier les différentes options
 - La demande de sursis à poursuites
 - La demande de réduction des pénalités et majorations de retard
 - La transaction

Application pratique : répondre à des observations

4. Le contentieux URSSAF

- La procédure spécifique : la commission de recours amiable, les tribunaux
- L'arbitrage de l'ACOSS, le rescrit
- Les vices de forme entachant le déroulement du contrôle
- L'inaction : contrainte et opposition à contrainte

Application pratique : analyse des différentes garanties de l'employeur pour réduire ou annuler un redressement